



RAPPORT ANNUEL

2009-2010

Rapport d'activités
États financiers au 30 juin 2010

Septembre 2010

ÉQUIPE DE TRAVAIL 2009-2010

Direction générale

Sylvie Gamache

Service aux membres et prix Opus

Élise Chouinard

Administration et comptabilité

Filofteia Nita

Diapason et formation

Danielle Beauchemin

Vers une circulation de la musique et Adoptez un musicien

Marion Poirier

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	5	
1. LE MANDAT ET LES ORIENTATIONS	7	
1.1 La mission	7	
1.2 L'historique et les réalisations en bref	7	
2. LA GOUVERNANCE ET LA GESTION	10	
3. LES MEMBRES ET LES SERVICES	11	
3.1 La composition et la répartition régionale	11	
3.2 Les services	12	
3.2.1 L'information	12	
3.2.2 Diapason	13	
3.2.3 La promotion des concerts de nos membres	19	
4. LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, DE PROMOTION ET DE DIFFUSION	20	
4.1 Les prix Opus	20	
4.2 La diffusion et la circulation de la musique	21	
4.3 La campagne médiatique : <i>Adoptez un musicien !</i>	23	
5. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION	26	
5.1 La concertation avec le milieu artistique	26	
5.1.1 Le Mouvement pour les arts et les lettres	26	
6. LES PERSPECTIVES 2010-2011	28	
ANNEXES	31	
Annexe I	Liste des membres du conseil d'administration 2009-2010	33
Annexe II	États financiers 2009-2010	37

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres du CQM, chers collègues,

Au terme d'une autre saison enthousiasmante à la présidence du Conseil québécois de la musique, je constate avec fierté la place grandissante que prend notre association au sein du milieu culturel québécois.



Crédit:
Pierre-Étienne Bergeron

De la saison 2009-2010, je retiendrai la mobilisation extrêmement efficace du CQM dans le dossier des coupes de subventions fédérales. Notre organisme a été omniprésent et sa crédibilité s'est encore renforcée tant au sein des instances gouvernementales que de nos pairs. La treizième édition du gala des prix Opus aura été l'occasion d'une joyeuse célébration du milieu musical, accessible au grand public pour une première fois, par le biais du blogue d'Espace classique, la radio Web de Radio-Canada. La diversité et la vitalité de la musique de concert au Québec a été mise en lumière avec doigté et inventivité par Mathieu Lussier, directeur artistique du gala. Un nouveau prix Opus pour le « Diffuseur pluridisciplinaire de l'année » a suscité beaucoup d'enthousiasme et un ultime et vibrant hommage a pu être rendu au compositeur Jacques Hétu, en sa présence.

Un des faits saillants de la saison aura été la première édition en juin dernier du Grand rendez-vous de la musique, aboutissement du projet *Vers une circulation de la musique*. L'équipe du CQM, guidée par la consultante Françoise Bonnin, sous la judicieuse direction de Sylvie Gamache, a réalisé avec un succès éclatant trois jours d'échanges des plus fructueux entre artistes, diffuseurs et autres artisans de la musique de concert. Nos objectifs ont été largement atteints et augurent bien pour l'avenir de ce projet vital.

Le service de formation continue Diapason a poursuivi son épanouissement spectaculaire. Il n'est pas exagéré de dire qu'il est devenu le principal fer de lance du CQM, qui permet non seulement à nos membres mais aussi à d'autres participants de se perfectionner et d'obtenir d'incalculables outils de croissance et de gestion. Les nouvelles demandes d'adhésion d'organismes ou d'individus, les nombreuses inscriptions de concerts pour les prix Opus, les candidatures pour *Adoptez un musicien*, démontrent bien que les initiatives et interventions du CQM portent de beaux fruits. Cette croissance est gérée avec dynamisme et professionnalisme par une équipe hors pair, que je souhaite féliciter ici bien chaleureusement.

Un grand merci à mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement et leur souci de faire avancer, reconnaître et financer la musique de concert, partout au Québec. Meilleurs vœux à ceux qui terminent leur mandat. Au plaisir d'accueillir de nouveaux ambassadeurs dans nos rangs.

Meilleures salutations et vœux de succès !

A handwritten signature in black ink that reads "Chantal Lambert". The signature is written in a cursive, flowing style.

Chantal Lambert, présidente

1. LE MANDAT ET LES ORIENTATIONS

1.1 La mission

Le Conseil québécois de la musique, le CQM, est un organisme sans but lucratif qui regroupe des professionnels du milieu de la musique dite de concert, c'est-à-dire des organismes, des entreprises et des individus qui évoluent dans les secteurs de la création, de la production, de la diffusion, de la recherche et de l'éducation.

Sa mission consiste à promouvoir la discipline et à soutenir son rayonnement. Le CQM travaille sur trois axes : la représentation du secteur, la concertation entre ses membres et avec la communauté culturelle, ainsi que les services à ses membres.

Les activités de représentation du CQM visent à promouvoir la discipline auprès des instances gouvernementales et des communautés locales, nationales et internationales. Le CQM travaille aussi à la cohésion, à la reconnaissance, au développement et à la défense des intérêts du milieu musical québécois. Des comités et des tables sectorielles travaillent à de nombreux dossiers qui concernent notamment la diffusion de concerts, la création musicale, les arts à l'école, l'enregistrement sonore, la stabilisation de l'emploi en musique et la présence médiatique de la musique à l'échelle nationale et internationale.

1.2 L'historique et les réalisations en bref

1993-1996

- L'Association des organismes musicaux du Québec (fondée en 1987) devient le Conseil québécois de la musique (CQM)
- Mise sur pied de Diapason, un service d'aide à la gestion
- Organisation du colloque *Musique, médias et nouvelles technologies*
- Création du programme touristique *Le Québec en musique*
- Organisation du colloque *La musique a-t-elle un avenir au Québec ?*

1996-1998

- Réalisation de l'*Étude statistique comparative sur le soutien public à la création musicale*
- Création des prix Opus
- Organisation du premier gala des prix Opus
- Réalisation d'une étude portant sur la création d'un espace multidisciplinaire consacré au jeune public

1998-1999

- Organisation du colloque *La diffusion et la circulation de la musique de concert au Québec*
- Réalisation d'une étude sur la mise en marché et le développement de publics

1999-2000

- Réalisation, avec l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, d'une étude portant sur le financement des arts de la scène
- Participation à la mise sur pied du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.)

2000-2001

- Organisation des Journées de rencontres sur la diffusion : *Pour que la musique tourne* (Orford, juin 2000)
- Participation au 9^e marché de CINARS (Conférence internationale des arts de la scène) : kiosque collectif et déjeuner-causerie avec deux conférenciers étrangers invités par le CQM

2001-2002

- Organisation de la première présence collective au Salon de la musique de Paris – Musicora (avril 2002), en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec
- Production d'une étude de faisabilité, dirigée par le Groupe DBSF, au sujet de la tenue d'un Salon de la musique à Montréal

2002-2003

- Deuxième participation collective à Musicora (avril 2003), en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec
- Organisation d'un colloque pancanadien tenu les 9, 10 et 11 mars 2003, intitulé *Rencontre des nouvelles musiques au Canada : communications et réseautique*

2003-2004

- Vaste enquête auprès des membres du CQM : besoins, attentes, enjeux 2004-2007
- Participation active à la campagne du M.A.L. : *La culture est dans le rouge*

2004-2005

- Campagne de promotion auprès des médias dans le cadre de la Journée internationale de la musique : *Adoptez un musicien !*
- Participation active à la campagne du M.A.L. : *Les arts ne peuvent se priver de financement public*
- Dépôt d'un mémoire au ministère des Affaires étrangères (Canada) portant sur la problématique des tournées des arts de la scène, en collaboration avec le Regroupement québécois de la danse (RQD) et le Conseil québécois du

théâtre (CQT)

2005-2006

- Participation active à la campagne du M.A.L. : *Quand on veut, on peut !*
- Production et distribution du répertoire *Musique pour jeune public*
- Participation active au Comité des arts de la scène sur le boycottage des activités culturelles
- Quatrième présence collective à Musicora : le kiosque s'agrandit pour permettre la vente de disques, de livres et de partitions

2006-2007

- Mise en ligne d'un tout nouveau site Internet
- Développement de nouveaux partenariats pour Opus : deux nouvelles bourses pour les artistes
- Participation active aux campagnes du M.A.L. et de la Coalition canadienne des arts

2007-2008

- La campagne médiatique *Adoptez un musicien !* devient internationale : sept musiciens québécois sont adoptés par les médias français
- Démarches et mobilisation pour éviter que la chapelle historique du Bon-Pasteur ne cesse sa programmation
- Début d'une importante démarche concernant la problématique de la circulation de la musique du Québec : sondage, consultations et analyse

2008-2009

- La campagne médiatique *Adoptez un musicien !* se poursuit avec grand succès au pays et à l'étranger
- Le service de formation prend de l'ampleur : on double l'offre de formation et l'on diversifie les propositions d'ateliers
- Le projet *Vers une circulation de la musique* prend forme : les premières activités voient le jour

2009-2010

- Premier Grand rendez-vous de la musique dans le cadre du projet *Vers une circulation de la musique*
- Mobilisation du milieu musical pour s'opposer aux coupures de programmes fédéraux qui soutiennent l'enregistrement sonore et sa distribution
- Une année record d'inscriptions aux prix Opus

2. LA GOUVERNANCE ET LA GESTION

Le CQM apporte un soin particulier à sa gouvernance. Il veille à ce que la composition de son conseil d'administration (CA) soit le reflet de la grande diversité du secteur et de ceux qui y travaillent : compositeurs, producteurs, interprètes, diffuseurs, agents d'artistes, gestionnaires, etc. Pour atteindre cet objectif de représentativité, un nouveau règlement prévoit depuis 2005 que 2 des 15 postes au CA soient comblés par cooptation afin de mieux équilibrer le CA en termes de fonction, de territoire et de secteur. Le choix des personnes cooptées se fait par les membres du CA lors des premières réunions de l'année.

Le conseil d'administration 2009-2010 du CQM (voir Annexe I) a été élu le 23 septembre 2009 durant l'assemblée générale qui réunissait une soixantaine de personnes. Le conseil s'est réuni formellement cinq fois depuis son élection. Les administrateurs ont participé à bon nombre de consultations par l'intermédiaire d'Internet ou d'appels téléphoniques. Le comité exécutif, quant à lui, s'est réuni trois fois et certains de ses membres ont participé à des activités de représentation, notamment lors des audiences de la Commission du patrimoine (Canada) concernant les coupures de programmes en enregistrements sonores.

La situation financière du CQM s'est très bien équilibrée au fil des années et sa santé financière s'explique par un contrôle serré et régulier des revenus et des dépenses ainsi que par une recherche constante de nouveaux partenaires. Ajoutons que les outils de gestion développés au fil des ans permettent au CQM de s'ajuster rapidement aux imprévus et d'informer les membres du conseil d'administration régulièrement. Les décisions se prennent ainsi de façon éclairée. L'année financière 2009-2010 se termine avec un équilibre financier malgré la perte de certains revenus de commandites.

Le CQM reçoit pour son fonctionnement et pour certains de ses projets l'aide financière du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Il obtient également pour ses différents projets, et selon les années, l'aide du Conseil des arts de Montréal, du Conseil des Arts du Canada, d'Emploi-Québec, du Conseil québécois des ressources humaines en culture, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, de la Fondation Musicaction et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Les cotisations des membres, les commandites, la vente de publicité, les inscriptions aux activités de formation et aux prix Opus ainsi que la vente de billets pour le gala annuel sont autant de ressources financières autonomes. Ces dernières années, de nouvelles sources de financement sont venues s'ajouter, permettant le développement de nos activités; mentionnons entre autres les contributions de la Brigade volante du Conseil des Arts du Canada, de Patrimoine canadien et de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Nous ne pouvons passer sous silence la contribution bénévole de la communauté musicale, car elle mérite une mention : les membres du CA, des tables sectorielles et des comités accumulent plus de 1000 heures de travail par année. À ces nombreuses heures de bénévolat, nous devons ajouter celles des juges et jurys des prix Opus, estimées à près de 2000 heures chaque année. Mentionnons au passage que les déplacements des juges Opus sont de plus en plus nombreux et s'effectuent sur de plus longues distances, puisqu'il y a eu chaque année une augmentation d'inscriptions des organismes régionaux aux prix Opus.

Le travail quotidien au CQM est assuré par cinq personnes. Leur contrat de travail, établi en septembre de chaque année, fixe les dossiers principaux tout en précisant les conditions de travail qui s'y rattachent. Soucieux de stabiliser son équipe, de professionnaliser le travail et de conserver la motivation de tout un chacun, le CQM effectue une évaluation annuelle de son personnel et cherche à lui offrir de nouveaux défis ainsi qu'une amélioration de ses conditions de travail. Le CQM encourage ses employés à rester en contact le plus possible avec les membres et à assister à leurs événements lorsqu'ils y sont conviés. Tous sont donc appelés durant l'année à représenter l'organisme lors de conférences de presse, deancements, de concerts et de festivals. De plus, le personnel du CQM participe régulièrement à des colloques, des conférences et des ateliers de formation afin de parfaire ses connaissances du milieu et d'échanger avec ses pairs. La réalisation de certaines activités obligent l'engagement de ressources externes; en 2009-2010, deux consultantes ont cumulé un grand nombre d'heures de travail pour la production des prix Opus et le développement du projet *Vers une circulation de la musique*.

3. LES MEMBRES ET LES SERVICES

3.1 La composition et la répartition régionale

Au cours des dernières années, le nombre de membres du CQM a augmenté de façon considérable. Malgré plus d'une vingtaine de nouveaux membres en 2009-2010, l'effectif reste le même qu'en 2008-2009, soit 278 membres en juin 2010.

Ces nouveaux membres s'inscrivent en bonne partie à titre de membres individuels. Si le nombre de membres corporatifs a surtout augmenté à Montréal, nous comptons quelques nouveaux membres individuels en dehors de l'île de Montréal. Ils vivent, entre autres, dans les Laurentides, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans la région de la Capitale Nationale.

Le tableau qui suit démontre qu'environ le tiers des membres du CQM résident ou ont leur siège social en dehors de Montréal, proportion qui s'exprime d'ailleurs dans la composition de notre conseil d'administration. On évalue que presque tous les organismes musicaux qui évoluent dans le domaine de la musique de concert sont des membres actifs du CQM.

Composition et répartition régionale

Régions	Associé			Individuel			Corporatif			TOTAL		
	Juin 08	Juin 09	Juin 10	Juin 08	Juin 09	Juin 10	Juin 08	Juin 09	Juin 10	Juin 08	Juin 09	Juin 10
Abitibi-Témiscamingue :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent :	0	0	0	1	2	2	1	1	1	2	3	3
Capitale-Nationale :	0	0	0	3	5	8	14	15	14	17	20	22
Centre-du-Québec :	0	0	0	1	0	0	1	1	1	2	1	1
Chaudière-Appalaches :	0	0	0	1	1	3	3	2	1	4	3	4
Côte-Nord :	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Estrie :	0	0	0	2	4	2	4	3	3	6	7	5
Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lanaudière :	0	0	0	2	2	1	3	4	6	5	6	7
Laurentides :	1	0	0	2	3	0	4	2	2	7	5	2
Laval :	2	4	1	3	3	2	1	1	1	6	8	4
Mauricie :	0	0	0	3	5	4	2	2	3	5	7	7
Montréal :	4	4	2	78	82	87	91	98	99	173	184	188
Nord-du-Québec :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Outaouais :	0	0	0	1	2	2	0	0	0	1	2	2
Saguenay- Lac-Saint-Jean :	0	0	0	0	2	3	2	2	3	2	4	6
Province du Nouveau-Brunswick :	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	1
TOTAL :	8	8	5	115	133	135	133	137	138	256	278	278

3.2 Les services

3.2.1 L'information

Le Conseil québécois de la musique constitue, tant pour ses membres que pour le milieu musical dans son ensemble et les médias, une source privilégiée d'information sur un ensemble de dossiers. Au cœur de l'actualité, le CQM obtient et diffuse des renseignements des plus variés. Grâce à un travail de mise à jour régulière de ses listes d'envoi et à un équipement adéquat, le CQM peut communiquer aisément et rapidement avec sa clientèle.

L'un de ses outils de communication est le bulletin *Nouvelles brèves*, distribué à ses membres, mais également acheminé vers de multiples organismes gouvernementaux tels les conseils des arts, les services des municipalités, les délégations du Québec à l'étranger et les centres culturels canadiens. Plusieurs aspects y sont présentés : projets du CQM, prix et nominations, renseignements concernant les nouveaux programmes de soutien, communiqués de presse, offres d'emploi dans le secteur

culturel, etc. Il est à noter que ce bulletin est uniquement disponible en version électronique. En 2009-2010, le bulletin *Nouvelles brèves* a été publié huit fois. À cela s'est ajoutée une grande quantité de communications, tantôt pour informer les membres d'un dossier politique à suivre, tantôt pour faire appel à leur mobilisation, ou simplement pour les informer de dates importantes à retenir.

Si les ressources disponibles ne permettent pas au CQM d'ouvrir grandes ses portes pour la consultation de sa documentation somme toute assez importante, il n'en demeure pas moins que les personnes intéressées à profiter de ce centre peuvent, sur réservation, se présenter au bureau du CQM. Elles auront accès à sa collection de disques et à de nombreux documents tels que : études gouvernementales et privées, bulletins de liaison d'organismes culturels, périodiques spécialisés en musique, bottins professionnels, etc.

Enfin, mentionnons que le site Internet du CQM est convivial avec une page d'accueil qui s'adapte à l'actualité et un babillard qui présente maintenant les concerts du mois de nos membres ainsi que les appels de mises en candidature du moment. Depuis l'automne 2008, une partie des renseignements du site Internet sont disponibles en version anglaise, ce qui permet une plus large promotion de nos activités.

3.2.2 Diapason

Service de soutien à la gestion des organismes et service de formation et de perfectionnement pour gestionnaires et artistes du milieu musical

Mission et objectifs

Diapason est un service de formation et de soutien à la gestion offert aux organismes musicaux et aux artistes afin de leur permettre d'améliorer leurs pratiques de gestion et de développer leurs compétences artistiques ou administratives.

Les deux objectifs de Diapason sont de soutenir l'implantation et l'amélioration des pratiques de gestion pour favoriser la consolidation des organismes par l'engagement de ressources humaines spécialisées et d'offrir de la formation et du perfectionnement aux professionnels de la musique de concert.

Orientation : complémentarité des actions

Au fil des années, le CQM a travaillé à rendre de plus en plus cohérentes ses multiples actions afin de mieux répondre aux besoins de structuration des organismes. Ainsi, grâce au volet « Formation », il est maintenant possible de répondre à certaines problématiques soulevées dans les demandes d'aide, soit par l'offre de *coaching* avec des experts ou par des ateliers spécialisés. Ainsi, Diapason peut offrir une aide sous forme de formation lorsqu'il appert que cette option assure une meilleure consolidation des pratiques de gestion d'un organisme. Cette cohérence dans l'aide apportée est fortement appréciée des organismes qui expriment un très haut taux de satisfaction.

La description des formations offertes en 2009-2010 illustre bien la complémentarité que recherche le CQM dans ses actions pour un meilleur soutien des organismes.

VOLET I : service de soutien à la gestion des organismes

Le volet « Soutien à la gestion » s'adresse aux organismes musicaux membres du Conseil québécois de la musique dont le budget annuel ne dépasse pas 250 000 \$, sauf pour le volet « Conception d'outils collectifs de promotion ou planification ». Pour ce service, un organisme qui a un budget de plus de 250 000 \$ peut faire partie du collectif afin de favoriser de nouvelles collaborations. Les services offerts en 2009-2010 étaient les suivants : comptabilité, rédaction de demandes de subventions, conception d'outils pour projet collectif de promotion ou planification.

Un comité, composé de trois gestionnaires ayant une bonne connaissance du milieu musical et du fonctionnement des organismes, évalue les demandes et fait des recommandations. Il distribue les ressources selon la demande et les budgets disponibles.

a) Distribution des services

Le comité Diapason a évalué à deux reprises les demandes des organismes et, des 28 organismes demandeurs, 26 ont reçu une aide de Diapason, dont 3 nouveaux utilisateurs. À ces 26 organismes s'ajoutent 13 organismes musicaux qui ont bénéficié d'une aide sous forme de *coaching* avec un expert. Le service Diapason a donc offert de l'aide à 39 organismes.

Le service de gestion a distribué 2149 heures de soutien pour l'engagement de ressources humaines spécialisées, répondant à 57 % des heures demandées admissibles. Pour le volet « Conception d'outils collectifs de promotion ou planification », un organisme demandeur a reçu une aide financière. Le service de gestion leur a distribué 5550 \$, répondant à 50 % de l'aide financière admissible. De plus, il a offert un total de 130 heures de *coaching*.

VOLET II : service de formation et de perfectionnement pour gestionnaires et artistes du milieu musical

Le volet « Formation et perfectionnement » s'adresse aux musiciens professionnels et aux travailleurs culturels du milieu musical (gestionnaires et artistes), qu'ils soient membres ou non du CQM. Maintes formations à prix modique sont offertes chaque année, couvrant autant les domaines artistiques des musiciens que plusieurs domaines liés à l'administration et à la gestion.

Pour une dixième année consécutive, une subvention d'Emploi-Québec a été accordée au Conseil québécois de la musique pour l'organisation d'ateliers de formation offerts à prix abordable aux professionnels du secteur de la musique. Le CQM reçoit l'aide financière du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) pour soutenir l'engagement d'une coordonnatrice à la formation.

a) Collaboration avec d'autres organismes qui offrent de la formation

Comme il l'a fait l'année dernière, le CQM s'est associé à plusieurs autres organismes afin d'élargir son offre de formation. Ainsi, artistes et gestionnaires ont bénéficié d'ateliers organisés par le Regroupement québécois de la danse (RQD) et l'ADISQ. Cette concertation avec les collègues des autres organisations a permis d'offrir 5 ateliers supplémentaires à une dizaine de personnes, un équivalent de 24 heures de formation.

La collaboration établie entre le CQM et la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec depuis 2007 s'est poursuivie cette année. Grâce à cette collaboration, la publicité des formations a été faite directement à 3800 musiciens contribuant ainsi à mieux faire connaître les services disponibles auprès des principaux concernés. À cette collaboration se sont jointes aussi celles d'orchestres : l'OSM, l'OMGM, l'OSD, l'OSTR, l'OSL et l'OSQ. De plus, le Centre de musique canadienne (CMC), la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ), le Conservatoire de musique de Montréal, la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN), et l'Institut national de l'image et du son (INIS) ont collaboré à la promotion des activités pour la clientèle des musiciens et compositeurs qu'ils représentent.

b) Objectifs atteints pour 2009-2010

L'année 2009-2010 visait à consolider l'offre de formation qui a connu une forte expansion depuis trois ans. Cette année démontre tout de même, de nouveau, une augmentation de l'offre par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable en majeure partie à une augmentation ponctuelle du financement d'Emploi-Québec (mesure spéciale liée à la crise économique). Ainsi, ce sont 24 ateliers de groupe (536 heures) qui ont été offerts à 227 artistes et travailleurs culturels. À cela s'ajoutent 17 ateliers de formation en informatique (201 heures) offerts à 17 participants et 13 *coachings* de 10 heures offerts à 13 gestionnaires d'organismes musicaux.

Il est à souligner que, pour une deuxième année consécutive, le CQM a bénéficié d'une subvention supplémentaire d'Emploi-Québec grâce à son volet multirégional. Ce volet vise à financer le déplacement de participants et de formateurs qui résident dans diverses régions du Québec pour leur permettre de participer à des ateliers de formation. L'atelier de formation *Plaisir de jouer du musicien* offert à Québec et à Montréal a permis à 40 musiciens de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent, du Centre-du-Québec, de Québec, de la Montérégie et de Montréal de se déplacer pour participer à cette formation.

Précisons que ce projet de formation comportait aussi un atelier destiné à des professionnels de la santé, faisant suite à une première initiative prise à l'hiver 2009. Celle-ci visait à favoriser des échanges d'où pourraient naître de futurs projets et collaborations en vue de solutions durables au Québec. Cette volonté de trouver une solution durable au Québec était un objectif qui avait été encouragé par le CQRHC et Emploi-Québec, au moment de la présentation de la demande de subvention, pour rentabiliser au mieux les investissements d'Emploi-Québec dans cette formation coûteuse parce que venant de l'extérieur du Québec.

La réponse des praticiens a été généreuse. Une vingtaine d'entre eux ont répondu à l'invitation et représentaient plusieurs disciplines telles que : ostéopathie, kinésiologie, physiothérapie, orthopédie, médecine et chirurgie de la main, technique Alexander, etc.

En 2009-2010, deux activités de formation financées par d'autres sources qu'Emploi-Québec ont été organisées, soit :

1. Atelier précédant l'assemblée générale du CQM portant sur les différents réseaux de diffusion et les réalités régionales. Cet atelier a été financé à même le budget de fonctionnement du CQM.
2. Formation *Connaissance de la musique* donnée aux diffuseurs présents à RIDEAU. Cet atelier de formation se tenait dans le contexte du projet *Vers une circulation de la musique*.

De plus, un effort important a été fourni à l'automne 2009 pour trouver d'autres sources de financement à la formation *Composer pour le cinéma et la télévision* : démarches auprès de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), de la SODEC et du Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec (RFAVQ). Ces démarches se poursuivront en 2010-2011.

c) Étude des besoins en formation en vue du prochain plan triennal

À l'automne 2009, le CQM a entamé le processus de mise à jour de son plan de formation triennal (venant à échéance en 2010-2011). Pour ce faire, plusieurs étapes essentielles ont été réalisées à l'hiver et au printemps 2010 :

- Janvier 2010 – Le CQM renouvelle son comité de formation composé du comité exécutif du CQM et de professionnels de la musique dont un représentant de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec.
- Mars 2010 – Mise à jour de la politique de formation du CQM par le comité de formation.
- Avril-Mai 2010 – Constitution de trois groupes cibles pour une série de consultations réalisées au mois de mai avec l'aide d'une consultante : gestionnaires de grands organismes, gestionnaires de petits et moyens organismes, musiciens.
- Juin 2010 – Dépôt du rapport final de la consultante permettant de connaître les principaux besoins en formation qui ressortent des consultations réalisées.

Il est à noter que le CQM a bénéficié d'une aide financière du CQRHC pour l'engagement de la consultante et pour la coordination des consultations de groupes cibles. Suivra en 2010-2011 l'élaboration pratique du plan de formation et sa validation auprès du milieu.

d) Ateliers offerts durant l'année 2009-2010

Finale 2008 débutant et intermédiaire

Dates : 11, 12 et 13 juin 2009 (débutant) et 18, 19 et 20 juin 2009 (intermédiaire)

Formatrice : Odile Gruet, copiste, professeure et spécialiste de l'édition musicale

Logic Pro 8 débutant

Dates : 14, 15 et 16 juin 2009 et 14, 21 et 28 novembre 2009

Formateur : Louis Babin, compositeur et formateur certifié d'Apple

Logic Pro 8 avancé

Dates : 15, 16 et 17 juin 2009

Formateur : Louis Babin, compositeur et formateur certifié d'Apple

Graphisme 101 pour travailleur culturel

Dates : 11, 12, 15 et 16 juin 2009

Formateur : Luc Beauchemin, designer graphique

Composer pour le cinéma et la télévision

Dates : 3, 4, 5, 6, 10, 12 et 21 août 2009 et 27, 28 février, 1, 2, 3, 5 et 12 mars 2010

Formateurs : Pierre-Daniel Rheault, Louis Babin, Mathieu Lavoie, compositeurs; Roger Guérin, concepteur sonore et mixeur; Michel Poulette, réalisateur

Création d'un site Web

Dates : 14, 17, 21, 24, 28 août, 3, 10, 17, 24 septembre, 1^{er} octobre 2009

Formateur : Juan Stéphan, formateur à l'ITI du Collège de Maisonneuve

Gestion de carrière artistique

Dates : 8, 14, 15 septembre, 12, 13 octobre, 2, 3 et 10 novembre 2009 et 2, 9, 10, 23, 24 février et 9, 10 et 16 mars 2010

Formateur : Claude Gillet, formateur expert en gestion de carrière depuis 1992 et musicien de carrière

Les contrats d'artistes, de licence et de distribution

Date : 11 novembre 2009

Formatrice : M^e Marie Rodrigue, gérante d'artistes et avocate spécialisée en droit du divertissement, Yul Manager inc.

Les contrats de gérance, d'édition, de coédition, de sous-édition, de production de spectacles, d'agent de spectacles et de diffusion de spectacles

Date : 18 novembre 2009

Formatrice : M^e Marie Rodrigue, gérante d'artistes et avocate spécialisée en droit du divertissement, Yul Manager inc.

Faire et comprendre un devis technique de salle

Dates : 17 et 18 novembre 2009 et 2 et 3 février 2010

Formateur : Claude Caron, directeur des opérations scéniques et logistiques au Centre Pierre-Péladeau

Exportation des arts de la scène : enjeux, composantes et stratégies

Dates : 7 au 11 décembre 2009

Formateurs : Suzanne Bilodeau et autres intervenants

Fiscalité pour travailleur autonome

Dates : 14 et 15 décembre 2009

Formatrice : Pascale Chèvrefils, comptable agréée

Plaisir de jouer du musicien

Dates : 11, 12 et 13 mai 2009 (volet 1 Montréal) – 15, 16 et 17 mai 2009 (volet 2 Québec) – 20, 21 et 22 mai 2009 (volet 1 Montréal) – 24, 25 et 26 mai 2009 (volet 2 Montréal)

Formateurs : Marc Papillon, kinésithérapeute D.E., spécialiste des musiciens (Clinique du musicien à Paris) et Véronique Marcel-Papillon, violoniste et pédagogue (Orchestre de l'Opéra national de Paris)

Coaching

Dates : 13 *coachings* de 10 heures donnés entre le 1^{er} juin 2009 et le 15 mars 2010

Formateurs : divers experts choisis

Ateliers d'informatique

Dates : 17 ateliers suivis entre le 1^{er} juin 2009 et le 15 mars 2010

Formateurs : formateurs de l'ITI du Collège de Maisonneuve

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES QUI OFFRENT DE LA FORMATION

Collaboration avec le RQD

Planifier et organiser un événement dans un espace public

Atelier de 3 heures, 18 mars 2010

Constituer et renouveler son conseil d'administration

Atelier de 3 heures, 23 mars 2010

Collaboration avec l'ADISQ

Principes de base en matière de droit d'auteur et pratiques commerciales pour les trois types d'utilisations (synchronisation à l'image, DVD, et sites et services disponibles sur Internet)

Atelier de 4 heures, 11 mars 2010

La promotion numérique pour l'industrie du disque et du spectacle

Atelier de 7 heures, 15 mars 2010

Le financement des événements : les commandites

Atelier de 7 heures, 25 mars 2010

3.2.3 La promotion des concerts de nos membres

Chaque année, le CQM négocie des ententes avec des quotidiens et des hebdomadaires afin d'offrir à ses membres une visibilité accrue à moindre coût. En 2009-2010, les membres ont ainsi pu annoncer leurs concerts dans *Le Devoir*, à des tarifs nettement inférieurs aux tarifs réguliers. Quant aux hebdomadaires *Voir de tout le Québec* et *Hour*, ils offrent toujours aux membres du CQM un compte commun négocié à un tarif de groupe. Enfin, *La Scena Musicale* leur accorde une réduction substantielle sur son tarif publicitaire, tout comme les hebdomadaires *Ici* et *Mirror*.

Depuis plusieurs années, le CQM poursuit son partenariat avec *La Scena Musicale*. Le calendrier mensuel de *La Scena Musicale* est considéré comme un outil de promotion important qui permet au CQM d'afficher les concerts de ses membres et de joindre un plus vaste public. Tous les renseignements nécessaires concernant les concerts sont transmis par les membres au CQM chaque mois pour que celui-ci réorganise l'information et l'achemine au magazine. Les membres du CQM obtiennent ce service sans frais. À noter que les informations recueillies par le CQM concernant les concerts de ses membres sont intégrées régulièrement dans la chronique « Babillard, concerts du mois de nos membres » de son site Internet.

La Scena Musicale est distribuée partout au Québec et également dans plusieurs villes canadiennes; elle a un tirage d'environ 25 000 copies. Plus de 1000 concerts sont annoncés chaque année et près de 100 organismes musicaux et artistes participent à cette promotion collective.

4. LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, DE PROMOTION ET DE DIFFUSION

4.1 Les prix Opus

Animé par André Papillon et Mario Paquet, le treizième gala des prix Opus a eu lieu le 31 janvier 2010 à la salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal. Réunis dans le cadre de cet événement incontournable, artistes et artisans ont été récompensés par 27 prix soulignant leur talent, pour la saison s'échelonnant du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009. Les prix ont été remis autant à des musiciens de la relève et à des compositeurs qu'à des organismes reconnus. Un touchant hommage fut également rendu au compositeur Jacques Hétu. Six récipiendaires se sont partagé 31 000 \$ en bourses.

Ponctué par des prestations musicales, la cérémonie de remise des prix a suscité beaucoup d'enthousiasme. Plusieurs couleurs et styles musicaux ont été mis à l'honneur par des artistes de renom, le tout sous la direction artistique de Mathieu Lussier. Encore une fois cette année, cet événement haut en couleur fut indispensable pour la promotion récompensant l'excellence, le dynamisme et la diversité. Éloges donc autant à l'enregistrement sonore, à la production et à la diffusion de concerts, à la publication d'écrits qu'à la facture d'instruments !

Année après année, nous constatons que les finalistes et lauréats utilisent leur nomination pour faire leur promotion annuelle. De plus en plus, la mention « finaliste ou lauréat d'un prix Opus » est reconnue et estimée, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Pour accroître la visibilité des artistes québécois et permettre aux finalistes et lauréats de véhiculer l'image des prix Opus, des outils d'identification tels que le logo et les certificats identifiés à l'année du gala permettent d'uniformiser et de renforcer cette image.

Les campagnes de promotion et de relations de presse qui accompagnent ce gala contribuent à sensibiliser le public à la musique de concert, à favoriser la présence de nos artistes dans les médias et à assurer la promotion des artistes, de leurs concerts, de leurs disques au niveau national et international. Sur le plan de la promotion, nous avons conçu et distribué, dans le cadre de cette treizième édition, un dépliant annonçant les finalistes Opus 2008-2009. Imprimé à 70 000 exemplaires, cet outil a été distribué dans *Le Devoir* et par Publicité Sauvage à Québec, Montréal, Sherbrooke, Rimouski et Trois-Rivières.

Nous remarquons une croissance continue de la présence d'Opus dans les médias. Beaucoup d'articles sont parus dans les quotidiens montréalais, québécois et régionaux. Radio-Canada a été un partenaire de choix et fort apprécié cette année en diffusant de nombreuses émissions radio pré-gala avec les finalistes ainsi que des prestations en direct de ces derniers, en enregistrant sur place des entrevues avec les lauréats et en diffusant des émissions post-gala sur toutes ses chaînes. Une émission spéciale a été diffusée le lundi 1^{er} février 2010 dans le cadre des Soirées classiques d'autant plus que pendant plusieurs jours des extraits musicaux des finalistes et lauréats ont été entendus sur toutes ses chaînes et sur son site Internet. Finalement, pour une première fois cette année, le gala a été transmis en direct du blogue de Françoise Davoine sur le site d'Espace musique. De toute évidence, Internet est un outil de plus en plus utilisé et il offre une excellente couverture en dehors des frontières habituellement couvertes, particulièrement sur le plan international !

4.2 La diffusion et la circulation de la musique

a) *Vers une circulation de la musique au Québec*

Nombreuses sont les données qui démontrent que la musique de concert circule très peu au Québec. Si plusieurs organismes musicaux trouvent un marché à l'étranger, ces mêmes ensembles éprouvent de grandes difficultés à joindre leur public d'ici. Le Conseil québécois de la musique a donc entrepris de développer un projet structurant : *Vers une circulation de la musique au Québec*, visant à accroître la circulation de la musique de concert sur l'ensemble du territoire québécois dans un contexte de diffusion pluridisciplinaire.

L'an « zéro » a été complété à l'été 2009. Cette année de démarrage visait la mise en place d'instances de concertation qui verraient au développement du projet. Après avoir dressé un portrait de la musique tant au Québec que dans le contexte général de la circulation des autres arts de la scène, les freins à la circulation spécifiques au milieu de la musique ont été déterminés et présentés aux diffuseurs et aux producteurs dans le cadre de plusieurs événements tels que ROSEQ et la Bourse RIDEAU. Cette année de démarrage était axée sur la concertation et le développement professionnel. Parmi les faits saillants, mentionnons la création d'instances de concertation et la tenue d'ateliers d'information et de formation. Ces interventions ont permis une réflexion plus approfondie sur les formules à adopter pour développer des activités subséquentes et une stratégie de communication appropriée.

L'an I a pris fin à l'été 2010. Les objectifs du plan d'action pour 2009-2010 visaient à permettre une meilleure connaissance mutuelle et à créer des liens entre les milieux de la production et de la diffusion. En élaborant des activités qui favoriseraient la circulation de la musique au Québec et en réfléchissant aux interventions possibles au niveau du soutien à la prise de risque, le Conseil québécois de la musique a développé un plan d'action répondant aux objectifs de la façon suivante :

OBJECTIF I : Accroître la connaissance mutuelle des réalités de chacun

La présence à de nombreuses activités et la tenue de rencontres favorisant le réseautage ont facilité la connaissance mutuelle des milieux. Celles-ci incluaient :

- Le premier Grand rendez-vous de la musique : 2, 3 et 4 juin 2010
- Trois rencontres des instances de concertation : 22 septembre 2009, 1^{er} février 2010, 7 avril 2010
- Une rencontre avec les diffuseurs des régions et les orchestres de leur territoire : 12 janvier 2010
- Le gala des prix Opus : 31 janvier 2010
- Une présence à Parcours Danse (26 et 27 novembre 2009) et aux Fenêtres de la création (29 novembre 2009)
- Une présence à ROSEQ (15 au 18 octobre 2009) et à RIDEAU (14 au 18 février 2010)
- Une rencontre informelle entre diffuseurs et producteurs, précédant l'assemblée générale du CQM : 23 septembre 2009

OBJECTIF II : Élaborer des activités qui permettent l'augmentation de la circulation des concerts de musique

Le CQM a mis en place des activités de formation et d'information pour parfaire les connaissances et les compétences des milieux de la musique et de la diffusion.

Ces activités étaient :

- Pour le milieu de la musique :
 - *Regard sur les réseaux de diffusion au Québec* : 23 septembre 2009 (3 heures)
 - *Faire et comprendre un devis technique de salle* : 17 et 18 novembre 2009, 2 et 3 février 2010 (6 heures)
 - *Stratégies et outils de communication* : 3 et 4 juin 2010 (6 heures)
- Pour le milieu de la diffusion :
 - *Connaissance de la musique* : 15 février 2010, 3 et 4 juin 2010
- Pour les milieux de la production et de la diffusion :
- Deux tables rondes ont eu lieu dans le cadre du premier Grand rendez-vous. Celles-ci ont réuni des professionnels des milieux de la production et de la diffusion pour échanger sur les méthodes à privilégier lors de l'élaboration d'une programmation en musique de concert. Les panélistes se sont également penchés sur les moyens de fidéliser le public et de développer son goût pour la musique. Suivant les témoignages des panélistes, l'animatrice a invité l'auditoire à partager ses expériences et à échanger avec les intervenants.

Les thèmes des deux tables rondes étaient :

- La programmation en musique (3 juin 2010)
- Le développement de public (3 juin 2010)

OBJECTIF III : Permettre l'établissement de liens structurants entre le milieu de la diffusion pluridisciplinaire et celui de la musique au Québec

Le premier Grand rendez-vous de la musique s'est tenu les 2, 3 et 4 juin 2010 à Montréal. Ce moment privilégié était organisé pour que musiciens, producteurs, agents d'artistes, diffuseurs et agents de développement partagent leurs expériences, leurs problématiques et leurs visions pour ainsi favoriser une meilleure connaissance des réalités des uns et des autres.

Un peu plus d'une centaine de participants se sont donc réunis pendant trois jours. L'événement a débuté le 2 juin par un agréable cocktail d'ouverture, avec la collaboration du Conseil des arts de Montréal.

Musiciens, producteurs, agents d'artistes, diffuseurs et agents de développement d'une trentaine de villes et régions du Québec se sont réunis le lendemain matin au Conservatoire de musique de Montréal. Les participants ont alors été invités à assister à des ateliers de développement professionnel et à des tables rondes. Plusieurs moments ont été consacrés au réseautage pour favoriser la connaissance mutuelle des participants et une activité de jumelage a été organisée pour permettre de briser la glace entre diffuseurs pluridisciplinaires et professionnels du milieu de la musique. Un cocktail a clôturé cette journée, libérant les participants avec billets de concert en main pour assister à des événements en soirée.

Le 4 juin, les participants se sont retrouvés pour participer à la seconde partie des deux ateliers de formation. D'un côté, l'atelier *Connaissance de la musique* était présenté par le violoniste, mélomane et vulgarisateur Claudio Ricignuolo, et animé par Caroline Lavoie avec prestations et échanges entre musiciens et diffuseurs. De l'autre, l'atelier *Stratégies et outils de communication* était animé par Annick-Patricia Carrière, agente d'artiste, et ponctué de témoignages de Luce Couture, diffuseuse pluridisciplinaire et de Sonia Patenaude, agente de développement.

OBJECTIF IV : Concevoir un système de soutien et d'encouragement à la prise de risque

Les nombreuses rencontres de concertation, de réseautage et le travail de conceptualisation ont amené le Conseil québécois de la musique à constater qu'à cette étape la rencontre des deux solitudes était à privilégier. Cet objectif a donc fait partie de la réflexion, mais sera étudié plus en profondeur dans le cadre de l'an II.

4.3 La campagne médiatique : *Adoptez un musicien !*

Lancée en 2004, *Adoptez un musicien !* est une campagne médiatique qui vise principalement à démystifier l'image du musicien auprès des médias et du public. *Adoptez un musicien !* propose, par l'entremise d'un catalogue, une trentaine de musiciens aux médias et les invite à en adopter un pour quelques heures ou, pourquoi pas, pour quelques jours ! L'adoption résulte en une entrevue pour la presse écrite, la radio ou la télévision dans le cadre de la Journée internationale de la musique au Québec, et, pour ce qui est de l'Europe, tout au long de la saison artistique.

Cette campagne médiatique a obtenu un grand succès depuis ses débuts, permettant à près de 200 artistes d'accéder à des médias autres que ceux qui se spécialisent en musique. Le concept original de cette campagne est fort apprécié par les médias qui répondent avec enthousiasme chaque année.

Pour une sixième année consécutive, les 30 musiciens présentés dans le catalogue ont été adoptés. Les détails de ces fructueuses adoptions sont présentés ci-après.

Dans le cadre du volet international du projet, plusieurs musiciens ont été adoptés par un média français grâce au travail de notre attachée de presse Martine Buéno de l'agence Viva concertino à Paris. Il s'agit d'un franc succès pour cette troisième édition de l'adoption internationale.

Liste des adoptions réalisées en 2009

RADIO

Alejandra Odgers , compositrice	Radio-Canada Désautels, avec Robert Frosi
Shawn Mativetsky , joueur de tabla et percussionniste	Radio-Canada La tête ailleurs, avec Jacques Bertrand
Louis Babin , compositeur	Radio Ville-Marie Temps libre, avec Jean-Alexandre D'Etcheverry
Olivier Fortin , claveciniste	Rythme FM Le bonheur est à 4 heures, avec Sébastien Benoit
Cléo Palacio-Quintin , compositrice et flûtiste	CIBL L'omnivore
Myriam Pelletier , violoniste et altiste	Info 690 Nouvelles culturelles, avec Valérie Lebeuf
Michel Léonard , chanteur	Boomers 1570 Bonjour Matin, avec Jacques Fabi
Marianne Trudel , pianiste et compositrice	Espace musique Entrevue avec Marie-Christine Trottier
Jocelyne Bastien , altiste	Boomers 1570 Christine Lamer en direct
Christopher Palameta , hautboïste baroque	CIBL Le 4 à 6, avec Louis-René Beaudoin
Félix Stüssi , pianiste et compositeur	Radio-Canada Espace jazz, avec Stanley Péan
Jean-François Lapointe , chanteur	Espace musique Soirées classiques, avec Michel Keable
Pierre Michaud , compositeur	Radio-Canada Les ateliers culturels, avec Stéphanie Kitembo
Denis Plante , bandonéoniste	CINQ Les matinales
Michel Bettez , bassoniste	Radioweb CNV Radio-Réveil, avec Nicolas Deslauriers
Marie-Josée Simard , percussionniste	Radio-Canada Samedi et rien d'autre, avec Joël Le Bigot
Sylvain Lapointe , trompettiste	CIBL Tradosphère, avec Marc Bolduc
Dorothéa Ventura , chanteuse et claveciniste	FM 103,3 Vie de banlieue, avec Diane Trudel
Quatuor Claudel-Canimex , quatuor à cordes	CKUT Café, avec Bianca Allard
François Leclerc , luthiste et guitariste	CIBL Jase et compte

WEB

Nathalie Albert , chanteuse	7jours.ca, avec Yves Boudreau
Louis Bellemare , percussionniste et compositeur	Showbizz.net, avec Julie Rhéaume
Jeffrey Buchner , contrebassiste	Sympatico, avec Émilie Dubreuil
Denis Dion , compositeur	Espace classique
Josée Lalonde , chanteuse	Magazine Francophonie express
Félix Stüssi , pianiste et compositeur	Le Blogue d'Espace jazz, avec Stanley Péan, Radio-Canada
Gilles Tremblay , compositeur	Publication d'un portrait de l'artiste Québec Pop

JOURNAUX

Marie-Annick Béliveau, chanteuse

Voir | journaliste Réjean Beaucage

Mathieu Lavoie, compositeur

ICI | journaliste Évelyne Côté

Marie-Claude Montplaisir, pianiste

Ruefrontenac | journaliste Philippe Renault

MAGAZINES

Romulo Larrea, bandonéoniste et compositeur

Échos Vedettes | journaliste Carole Ménard

ADOPTIONS INTERNATIONALES

Jean-François Lapointe, chanteur

Les journées de la terre | novembre 2010

Gilles Tremblay, compositeur

Diapason | janvier 2010

Myriam Pelletier, violoniste et altiste

Édition Romaines | janvier 2010

Michel Bettez, bassoniste

Musickeys | mai 2010

Louis Bellemare, percussionniste et compositeur

L'Éducation musicale | mai 2010

Olivier Fortin, claveciniste

Presse 20 critiques | juin 2010

François Leclerc, luthiste et guitariste

Magazine France-Québec | juin 2010

5. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

La représentation fait partie intégrante du rôle du Conseil québécois de la musique. En ce sens, et dans la mesure du possible, le CQM participe aux forums, colloques, comités et discussions pouvant avoir une influence sur le développement de la musique et l'accroissement de son rayonnement. Le personnel du CQM ainsi que ses administrateurs sont appelés régulièrement à participer à un très grand nombre d'événements tels que les lancements, conférences de presse, festivals, bourses et marchés, concerts et conférences.

Retenons particulièrement le travail du CQM et la mobilisation de ses membres à l'automne 2009 en réaction aux coupures du gouvernement fédéral dans des programmes de soutien à l'enregistrement sonore et sa distribution : mémoire, représentation, entrevues avec des médias, pétition et lettres ouvertes.

Parmi les multiples activités de représentation, mentionnons la participation du CQM aux bourses du ROSEQ (octobre) et de RIDEAU (février), aux consultations du CALQ portant sur le développement du secteur jazz, ainsi que des échanges avec des représentants de plusieurs délégations du Québec.

5.1 La concertation avec le milieu artistique

Depuis plusieurs années, le travail de concertation avec d'autres organismes culturels revêt une importance de premier plan au CQM. La direction générale et certains élus sont appelés régulièrement à participer à des travaux avec des groupes ou des comités interdisciplinaires. En fait, le CQM participe à de très nombreux débats et discussions portant sur la culture et plus particulièrement sur les arts de la scène. Il collabore donc très activement à de nombreux dossiers ayant trait au développement de la discipline qu'il représente, avec l'objectif d'accroître la concertation et les échanges entre les associations professionnelles d'artistes, les regroupements nationaux et les organismes de services. Mentionnons donc que le CQM est membre actif de plusieurs organisations ou instances, dont la Conférence canadienne des arts, la Coalition canadienne des arts, Culture Montréal, Les Arts et la Ville ainsi que la Table de concertation de la culture à la CSST. De plus, la directrice générale siège notamment au conseil d'administration du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) à titre de présidente depuis juin 2007, elle est membre du comité consultatif sur le disque et les arts de la scène de l'Observatoire de la culture et membre du Comité de formation continue de Montréal (Emploi-Québec).

5.1.1 Le Mouvement pour les arts et les lettres

Membre fondateur du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.), le CQM a poursuivi son engagement au sein du Mouvement en 2009-2010. Il fait partie du comité stratégique et y joue un rôle des plus actifs, une grande partie des réunions se déroulant d'ailleurs dans ses bureaux, et il administre les finances liées aux activités de la coalition. Rappelons que l'objectif principal de cette coalition demeure toujours l'augmentation des budgets gouvernementaux consacrés aux

arts et aux lettres, mais que la coalition demeure vigilante quant à d'autres dossiers qui viendraient toucher l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes et des travailleurs culturels.

Parmi les nombreuses actions du M.A.L., mentionnons pour cette année :

- Une concertation avec 12 autres associations culturelles en vue d'une éventuelle élection fédérale
- La publication de 5 communiqués et d'une lettre ouverte
- La participation à des nombreuses entrevues avec les médias
- L'envoi de lettres à des ministres provinciaux et fédéraux
- Des rencontres avec des élus provinciaux et fédéraux
- La présence au huis clos du budget provincial
- Le dépôt d'un mémoire au Comité permanent des finances, intitulé *Le financement public des arts et de la culture au Canada : un pari d'avenir*

6. LES PERSPECTIVES 2010-2011

Comme par les années antérieures, nous poursuivrons en 2010-2011 notre important travail de représentation auprès des instances gouvernementales, culturelles et médiatiques. Nous participerons au plus grand nombre possible d'événements, de forums et de discussions qui ont un impact sur le développement de notre secteur. Nous avons d'ailleurs plusieurs activités déjà inscrites à l'agenda dont notre participation à la bourse RIDEAU, au colloque de la Conférence canadienne des arts, à la journée des associations au Conseil des arts du Canada et à plusieurs conférences de presse et lancements. Nous resterons alertes devant l'actualité et nous interviendrons privément ou publiquement selon le cas pour faire évoluer certains dossiers auprès des instances concernées.

Le travail de concertation avec le milieu musical se poursuivra : tables et comités resteront à l'œuvre. Selon les dossiers, nous travaillerons avec nos différentes instances tels le conseil d'administration, le comité Opus ou la table Circulation de la musique. Retenons que le dossier « Circulation de la musique » interpellera encore fortement les producteurs et les diffuseurs concernés par la tournée. De nombreuses activités de réseautage sont donc à prévoir dans ce dossier dont un second Grand rendez-vous de la musique en juin 2011.

Nous maintiendrons notre haut niveau de concertation interdisciplinaire en participant activement aux divers forums, tables de concertation et coalitions qui visent principalement l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes et des travailleurs culturels. Mentionnons l'engagement du CQM dans les activités du Mouvement pour les arts et les lettres, du Conseil québécois des ressources humaines en culture, de l'Observatoire de la culture, du Comité de formation continue de Montréal et de la Conférence canadienne des arts.

Du côté de la formation, nous terminerons la rédaction de notre plan triennal de formation (2011-2014) et offrirons encore cette année bon nombre d'ateliers de tout type. Nous prévoyons d'ailleurs une année exceptionnelle avec l'offre d'une vingtaine d'ateliers qui devraient rejoindre plus de 300 artistes et travailleurs culturels de l'ensemble du territoire québécois. Précisons que durant l'année 2010-2011, Diapason développera des ateliers visant les connaissances liées à la tournée, conformément à une priorité établie par les travaux effectués dans le dossier de la circulation de la musique.

Du côté des activités de promotion, la sixième édition de la campagne médiatique *Adoptez un musicien !* débutera à l'automne 2010. Nous poursuivrons notre objectif de diversification des médias et nous encouragerons particulièrement la participation des musiciens des régions. Nous assouplirons certains critères de participation afin de susciter de nouvelles candidatures. Quant à la quatorzième édition du gala Opus, elle se tiendra le 31 janvier 2011 à la salle Claude-Champagne. Nous espérons pouvoir remettre cette année de nouvelles bourses à nos musiciens, une recherche de partenaires s'effectuant actuellement dans ce sens.

À l'instar de notre milieu, voire de la communauté culturelle en général, nous devons faire preuve de créativité et de détermination pour assurer le financement de notre développement. Les octrois publics sont certes au rendez-vous depuis plusieurs années, mais

les augmentations de revenus restent minimales et les devoirs grandissent ainsi que les besoins de notre secteur. L'enjeu de son financement est donc aussi pour le CQM une préoccupation qui interpelle tous et chacun, employés, administrateurs et membres du CQM.

Soyez assurés que l'équipe du Conseil québécois de la musique a toujours le vent dans les voiles et est prête à relever les nombreux défis qui l'attendent en 2010-2011 !

Bonne rentrée à tous !



Sylvie Gamache,
Directrice générale
Septembre 2010

ANNEXES

ANNEXE I

Liste des membres du conseil d'administration

2009-2010

Liste des membres du conseil d'administration 2009-2010

COMITÉ DE DIRECTION

Présidente

Chantal Lambert

Directrice

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

1^{er} vice-président

Francis Colpron

Directeur artistique

Ensemble Les Boréades

2^e vice-président

Christophe Papadimitriou

Président OFF Festival de jazz de Montréal

Trésorière

Thérèse Boutin

Directrice générale

Orchestre symphonique de Trois-Rivières

Secrétaire

Marianne Perron

Directrice de la programmation musicale

Orchestre symphonique de Montréal

ADMINISTRATEURS

René Béchard

Musicien

Philippe Gélinas

Directeur artistique

Atelier du conte en musique et en images inc.

Alex Benjamin

Directeur de la programmation

Festival international de Lanaudière

Nancy Guyon

Directrice générale

Orchestre symphonique de Drummondville

Jean-François Denis

Directeur

DIFFUSION i MÉDIA/empreintes DIGITALes

Louise Labelle

Directrice générale

Violons du Roy et Chapelle de Québec

André Dupras

Gestionnaire et communicateur

Marie-Chantal Leclair

Directrice artistique, saxophone soprano

Quasar, quatuor de saxophones

François Gélinas

Directeur administratif

Compagnie musicale la Nef

Luce Moreau

Présidente-directrice générale

Orchestre Métropolitain

ANNEXE II

États financiers

2009-2010

